

2009

La reconstruction du patrimoine : entre logiques patrimoniale et économique.

Cas de la reconstruction du château de St Cloud



I- DEFINITION DU SUJET

A/ Le phénomène de reconstruction et ses enjeux.

La reconstruction du patrimoine est un phénomène qui prend de l'importance en Europe tout au long du XX^{ème} siècle, notamment dans les pays de l'est à la suite de la Seconde Guerre Mondiale. Des villes comme Ypres, Varsovie, Hambourg, Dresde, Berlin, Kiev, Moscou ont choisi de reconstruire ce qui avait été complètement détruit par les guerres et les incendies. En effet, Les grandes halles aux draps d'Ypres, en Belgique, sont reconstruites dans les années 1920 après leur destruction en 1914. Les habitants de Varsovie ont reconstruit une partie du centre ville ainsi que leur château après sa démolition en 1945 par les SS (www.berliner-schloss.de). Autant d'exemples qui montrent que la reconstruction de bâtiment emblématique aide à surmonter les traumatismes de la guerre. Les monuments semblent être des repères pour la population.

Cependant, ce phénomène ne s'opère pas de la même manière en France. L'Etat peine déjà à entretenir son patrimoine, en reconstruire serait extravagant. En effet, la France compte 40 000 monuments, soit la moitié du patrimoine européen. Ce qui explique en partie cette réticence de la part de l'Etat et du ministère de la culture. Toutefois, certains édifices comme le parlement de Rennes, le château de Lunéville ont été reconstruits (Famille chrétienne, 27/09/2008). La cathédrale d'Orléans, rasée par les guerres de religion au XIII^{ème} siècle a elle-même été rebâtie à l'identique en style gothique, au XVIII^{ème} siècle, alors que le rococo était dans l'air du temps. Ces expériences restent de l'ordre de l'exception. Ainsi, le phénomène de reconstruction n'est pas nouveau et n'épargne pas tout à fait la France. Aujourd'hui plusieurs projets tentent de faire renaître de leur cendre d'anciens monuments. C'est le cas des projets pour la reconstruction du Château de St Cloud et du palais des Tuileries à Paris. Pourquoi reconstruire ces édifices ? Quels sont leur rôle dans la société ? Conservent-ils leur fonction originelle après la reconstruction ?

Plusieurs enjeux se mêlent ici. La reconstruction se ferait-elle au service d'enjeux identitaires et patrimoniaux ? Esthétiques et architecturaux ? Ou bien touristiques et économiques ? La dimension de l'attractivité par l'historique et le culturel est à prendre en considération dans notre société du XXI^{ème} siècle. Ces enjeux sont bien souvent entrelacés, et il est difficile de les isoler les uns des autres. De même, la logique d'une reconstruction dépend de son contexte historique, culturel et politique. Il serait impossible de tirer des généralités quant aux enjeux de ce phénomène.

Le château de Saint Cloud fut incendié en 1870 par les prussiens. Ce cas fait parfaitement bien ressortir la complexité et l'imbrication des enjeux de la reconstruction. En effet, d'une part, ses concepteurs mettent en avant leur volonté de

renouer avec un passé tenu à l'écart pour des raisons politiques. En ce sens, cette reconstruction rendrait « aux français une part de leur identité et de leur mémoire » (Marianne, 17/05/2008). D'autre part, les visiteurs du parc du château sont unanimes pour dénoncer l'illisibilité de ce parc agencé autour d'un site resté vierge depuis 1870. Le manque qu'a engendré la destruction du château se ferait ressentir, et mène à une incompréhension de l'espace, du lieu (France soir, 22/04/2008). L'enjeu serait ici d'ordre esthétique. En outre, Laurent Bouvet, initiateur du projet, veut imiter le système du château de Guédelon pour faire du chantier de reconstruction un musée vivant des métiers traditionnels. Il table ainsi sur le potentiel touristique de la région d'Île de France. Le château de Guédelon dans l'Yonne est une construction de part en part d'un château fort type du Moyen-âge reprenant les métiers et les moyens du XIII^{ème} siècle. Son chantier attire plus de 300 000 par an. C'est le second site touristique de la Bourgogne. Ses enjeux pédagogiques sont souvent vantés (Point de vue, 28/01/2009). Dès lors, quatre enjeux sont attachés à ce projet : mémorial, esthétique, touristique et pédagogique. Ces logiques ne sont pas forcément dissociables. Toutefois, il s'agit de dégager celles qui priment, celles qui restent après le discours, afin de saisir la place et la fonction du patrimoine dans notre société aujourd'hui.

A travers l'exemple du projet de reconstruction du château de St Cloud, il est intéressant de dégager les diverses logiques du phénomène de reconstruction. La tension entre ses enjeux met en avant le rôle du patrimoine comme centralité dans la ville moderne.

B/ Que signifie « Reconstruire le château de St Cloud » ?

Tout d'abord, le château de St Cloud était un édifice royal situé à Saint Cloud, sur un site surplombant la Seine et entouré d'un parc de 460 ha. D'après Laurent Bouvet, président de l'association « Reconstituons Saint-Cloud ! » ce château serait « l'un des plus beaux châteaux néoclassiques de notre patrimoine, accidentellement disparu » (Le Parisien, 2/12/2006). Il fut la propriété de Louis XIV, du Régent, de Marie Antoinette. Le coup d'Etat du 18 brumaire se déroula en ce château, considéré par les historiens comme étant un haut lieu de la Monarchie et de l'Empire du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle (Famille chrétienne, 27/09/2008). Son architecture comme sa fonction symbolique indiquent que ce château eut un rôle important dans l'histoire. S'il n'avait pas été détruit en 1870, il aurait dû être considéré comme un monument, un grand élément du patrimoine français. Son parc, sa seule subsistance, est classé site naturel protégé depuis 1923. Il est considéré comme l'un des plus beaux jardins d'Europe et obtient en 2005 le label de « jardin remarquable ». Ce domaine national est classé monument historique depuis 1994 (Austin Montenay F., 2005). Cette labellisation est le signe de l'importance historique et patrimoniale de ce lieu.

Dès lors, il s'agit de définir ici quelques notions. Le **patrimoine** est l' « ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants » (Trésor). Ces biens sont hérités du père, du latin *patrimonium*, de *pater*. Un **édifice** est un « ouvrage architectural aux proportions importantes » (ibid.) Il peut être reconstruit. Le **monument** s'en distingue dans la mesure où il est « édifié pour transmettre à la postérité le souvenir d'une personne ou d'un événement » (ibid.) Sa reconstruction serait paradoxale car s'il a été détruit, il a échoué à transmettre la postérité. Dès lors, cet ouvrage ne serait qu'un édifice, et non un monument.

Dans la notion de patrimoine, la question de l'héritage est prégnante. Le patrimoine sert de lien entre les différentes générations, il perdure dans le temps et est un facteur de lien intergénérationnel. Il contribue donc à la construction de l'identité d'un groupe, d'une génération (Choay, 1999). En ce sens, le parc de Saint Cloud appartient bien au patrimoine français, tandis que le château, non conservé, n'en ferait pas partie. Sa reconstruction serait celle d'un édifice architectural, et non celle d'un monument. Ce qui montre d'emblée que la reconstruction en général se fait plus dans une logique esthétique qu'identitaire. On reconstruit un ouvrage architectural, et non un monument devant transmettre la postérité. Le patrimoine est-il reconstructible ? Comment transmettre à ses descendants un ouvrage qui aurait été détruit ? La **reconstruction** est l'« action de reconstruire un édifice, un ouvrage d'art, (...) détruit ou inutilisable notamment à la suite d'une guerre » (Trésor). S'il y a re-construction du patrimoine, cela signifie que l'ouvrage était détruit. Or, ce fait témoigne aussi d'une étape de l'histoire et marque une rupture dans la continuité intergénérationnelle.

Dès lors, peut-on intervenir dans la reconstruction du patrimoine ? Quel intérêt cela peut-il servir ? Est-ce lié à des enjeux mémoriaux, d'héritage, à des enjeux esthétiques ou bien économiques liés à l'attractivité d'un projet ambitieux et médiatique ? Comment ce projet est-il révélateur d'un rôle nouveau du patrimoine dans notre société contemporaine ? Comment ce projet pourrait servir le développement de Saint Cloud ?

II- LES DIFFERENTES LOGIQUES DU PROJET ET LE ROLE DU PATRIMOINE AUJOURD'HUI

A/ Les débats qui ressortent de la presse

1. Les justifications du projet

D'après la plupart des articles de presse, ce projet s'inscrit dans un phénomène de reconstruction qui touche toute l'Europe.

Le château de Saint Cloud serait « l'un des plus beaux châteaux néo-classiques de notre patrimoine » (le parisien, 2/12/2006) et son site est exceptionnel, il surplombe la

Seine, offre une belle vue de Paris, et est classé « jardin remarquable ». Or, l'ancien emplacement du château est resté vierge depuis sa destruction, ce qui rend l'espace illisible. Il y a un manque à cet endroit auquel il faut remédier. L'architecte en charge de ce site a fait planter une rangée d'ifs en « U » pour rétablir une partie de la présence spatiale du château, mais en vain semble-t-il. La reconstruction redonnerait tout son sens à ce site.

Le second intérêt de cette reconstruction, d'après ses défenseurs, serait qu'elle n'intervient pas immédiatement après la destruction du château. « On ne reconstruit pas pour réparer des dommages de guerre, mais pour des raisons identitaires : pour renouer le fil avec un passé qui s'était trouvé rompu » d'après P.A. Lablaude, architecte en chef des monuments historiques du domaine national de Saint Cloud (Marianne, 17/05/2008). Ce château était éminemment chargé d'histoire.

Ce projet est « techniquement réalisable » d'après P.A. Lablaude. C'est moins le cas du projet de reconstruction du palais des Tuileries. En effet, à Saint Cloud, il y a des plans détaillés en abondance sur l'état du château avant sa destruction. Par ailleurs, les fondations souterraines ont été préservées, ce qui équivaut à un quart de la construction. Enfin, le mobilier du château avait été inventorié et déplacé avant que le château ne tombe aux mains des prussiens. On le retrouve aujourd'hui dans plusieurs châteaux de l'époque et même à l'Élysée, il serait facile de le rassembler (Point de vue, 28/01/2008).

Enfin, ce projet doit être autofinancé par les visites du chantier reprenant les techniques de construction traditionnelles, comme à Guédelon. Il ne coûtera donc rien à l'Etat.

2. Les limites

En ce qui concerne les enjeux esthétique et historique, il s'agit de ne pas tomber dans le pastiche. Il s'est écoulé plus d'un siècle entre la destruction du château et son projet de reconstruction. Il est sans doute un peu tard pour espérer renouer avec le passé qu'incarnerait ce château. D'autant plus qu'il va être difficile de reconstruire aujourd'hui un édifice néo-classique aussi sophistiqué. (Marianne, 17/05/2008)

En outre, le côté pratique du projet se trouve limité au fait qu'il se situe sur un domaine national, et labellisé. Gilles Bonneviale, administrateur du domaine, affirme que le modèle de Guédelon n'est pas transposable au domaine national de Saint Cloud (Le parisien, 2/12/2006). En effet, si Guédelon est une entreprise qui marche, elle s'appuie sur un domaine, une fiscalité et une rentabilité privés. Or, il serait difficile de faire la même chose sur un terrain appartenant à l'Etat, d'autant plus qu'il est classé « monument historique » dans les documents d'urbanisme.

Ainsi, ce projet se heurtera à de grosses difficultés d'ordre esthétique et juridico-financière.

B/ enjeux identitaire et mémorial ou enjeux esthétiques ? Discours et réalité.

Il s'agit ici de faire la différence entre le discours des promoteurs du projet et la réalité. S'il est vrai que le château de Saint Cloud était un haut lieu chargé d'histoire, il est difficile de croire que sa reconstruction rétablira le lien identitaire rompu entre 1870 et 2009. De même, la fonction du château aura changé radicalement. Il ne sera plus symbole ni de la Monarchie, ni de l'Empire mais un musée, voire un parc d'attraction. L'écart temporel et fonctionnel est trop important pour espérer que cette reconstruction rétablisse réellement un lien identitaire entre les français.

1. Comparaison avec la reconstruction du Neumarkt à Dresde.

Pour répondre à cet enjeu identitaire du patrimoine, peut-être faudrait-il que les écarts temporel et fonctionnel soient moins grands. Par exemple, en Europe de l'est, il s'agit essentiellement de reconstruction d'immédiate après guerre, pour remédier au traumatisme des bombardements. En effet, pour pouvoir renouer avec « le fil d'un passé rompu », il faudrait qu'il y ait une rupture, un traumatisme dû à la destruction de l'édifice qui se fasse ressentir. Ce qui n'est sans doute pas le cas à Saint Cloud aujourd'hui. Une reconstruction peut se justifier ainsi lorsqu'il y a un traumatisme. C'est le cas à Dresde suite à la double destruction de la Frauenkirche et du Neumarkt en 1945. Ce quartier était le centre ville historique et le symbole de la gloire de Dresde. Depuis la chute de l'union soviétique, les débats foisonnent autour des modalités de sa reconstruction, elle-même étant une nécessité pour les habitants. Le choix pour une reconstruction du quartier à l'identique, « historicisante », a gagné contre la construction d'un quartier moderne lui rendant mémoire (VOISIN C., 2007).

L'enjeu que pointe cette reconstruction à l'identique du Neumarkt est que, pour les habitants, la représentation matérielle du passé, ou l'interprétation que l'on en fait, est importante pour le maintien de la vie en ville. Cette question de représentation est intéressante car elle est liée à la mémoire des habitants. Comment perçoivent-ils aujourd'hui leur quartier disparu ? Ne le mythifient-ils pas ? En outre, le choix de la strate historique, retourner avant 1945 et effacer le passé soviétique, ne traduit-il pas une priorité de l'esthétique sur la pseudo-exigence historique ? On efface une période de l'histoire jugée inutile, qui n'est pas considéré comme un héritage, ici le passé soviétique. Or, cela pose problème si les promoteurs n'assument pas ce parti pris et affirment qu'ils veulent « renouer avec le fil de l'histoire rompu ». Cette remarque est tout à fait transposable à la reconstruction du château de Saint Cloud. Pourquoi reconstruire le château d'avant 1870, et non pas ses ruines de 1891 pour en faire un mémorial de sa destruction ? Ainsi, ces re-constructions ne seraient que des constructions d'édifices neufs, reprenant une architecture du passé, adaptée à nos goûts contemporains, à l'idée

que l'on a de l'esthétique. « On cherche une image, une architecture plus qu'un sens de l'histoire » (VOISIN C., 2007). Sous prétexte de prendre en compte l'histoire on fait surtout un travail d'esthétisation. Ces projets sont particulièrement bien accueillis dans un climat où l'opinion publique se trouve globalement déçue de l'architecture contemporaine et souhaite un retour au traditionnel. Cependant, le Neumarkt peut espérer reconstruire une certaine identité pour ses habitants dans le sens où son passé est moins éloigné que celui du château de Saint Cloud et que sa fonction de centre-ville restera la même. Le traumatisme des habitants ne s'effacera qu'en revalorisant ce centre qui était leur fierté.

Ce phénomène montre que le patrimoine jouit d'un grand succès aujourd'hui : tout ce qui ressemble à de l'ancien doit être conservé, valorisé. Or, comment à évoluer cette notion ? D'où vient cette manie de vouloir tout conserver ? Quelle est sa perspective historique ?

2. Réflexion théorique sur l'évolution de la notion de patrimoine

Tout d'abord, la conservation des édifices se fait dans un premier temps dans les livres. C'est l'époque du quattrocento, le début de la Renaissance, le XV siècle italien, les savants répertorient ce qui fait pour eux monument dans des livres avec image. Ce n'est qu'à partir de la Révolution industrielle que l'on conserve et protège concrètement les édifices, les monuments singuliers. Il ne s'agit pas de protéger d'ensembles urbains. Ce phénomène naît en réaction au processus de destruction du tissu ancien de la ville préindustrielle. C'est en 1837 que la première commission des monuments historiques est créée. Elle fait un travail d'inventaire, de classement, et de distribution des crédits pour l'entretien et la restauration. En 1940 la première liste comporte un millier de monuments uniquement antiques et médiévaux. Ces édifices relèvent surtout de l'architecture savante ou de l'archéologie. En effet, jusque dans les années 1960 les conservations n'ont pas de limites chronologiques de l'âge du bâti en amont mais s'arrêtent vers 1850. Le XXème siècle est marqué par une inflation de la conservation du patrimoine. Force est de constater que le patrimoine a de plus en plus une valeur économique et stratégique. Il est muséifié, répertorié, classé dans le monde entier, phénomène qui est matérialisé par l'intervention de l'Unesco (Choay, 2002).

La valeur du patrimoine a changé dans les sociétés occidentales modernes. C'est en partie cette transformation qui participe à « l'opacité » de la notion de patrimoine, notion qu'on a du mal à saisir tant elle évolue. Avant que l'on intervienne dans la sauvegarde des monuments, dits « monuments historiques », les monuments étaient conservés, créés pour rappeler la relation de soumission à une puissance surnaturelle. Il n'y avait pas d'idéal de beauté, mais un rapport à l'autre, à l'au-delà. Aujourd'hui, on conserve dans le but de diffuser une mémoire artificielle et surtout de conserver une architecture pour des critères esthétiques et non plus de croyance. On remarque une perte de la valeur « mémoriale » des monuments qui s'accompagne de l'importance de

leur médiation, de leur communication, photographies qui ne véhiculent que leur image. (Choay, 1999)

D'après F. Choay, le monument est ce qui « interpelle la mémoire (...) Sa spécificité tient à son mode d'action sur la mémoire ». Il aurait une dimension affective et contribuerait à maintenir l'identité d'une communauté « en luttant contre l'angoisse de la mort et de l'anéantissement », en assurant la continuité. Il aurait ainsi une « fonction anthropologique ». Mais son rôle contemporain aurait changé et serait désormais surtout d'ordre esthétique, sans épaisseur. En analysant les évolutions sémantiques du patrimoine, F. Choay en fait un problème de société, une clé d'entrée pour analyser la société moderne et son devenir. « La valeur d'ancienneté tend à investir l'espace social qui était traditionnellement occupé par la religion ». Il semble qu'une « révolution silencieuse » (FABRE D., 2000) s'opère. On passe « de l'univers des savoirs humanistes à celui de la communication touristique et de la gestion des visites de masse ». Le monument historique est alors le signe très visible de la façon dont l'Europe traite son histoire. Le phénomène de reconstruction illustre parfaitement cette évolution.

Ainsi, la notion de patrimoine aurait évolué en trois temps. Elle naît avec le Quattrocento italien, mais les monuments ne sont alors que livresques. Elle se développe avec la Révolution industrielle grâce aux travaux et conceptions de Ruskin, Sitte et Giovanni notamment, à l'issue desquelles les ensembles urbains anciens ont été constitués comme objets de sauvegarde. Enfin, à partir des années 1960, la conception du patrimoine est mondialisée. Il devient un bien marchand et perd sa fonction anthropologique au profit d'une valeur économique. Il s'agit de montrer ici que le phénomène de reconstruction s'inscrit avant tout dans un système économique mondialisé. Ce sont des projets reproductifs et répétitifs qui marquent une impuissance à aménager avec des objectifs et des moyens nouveaux. La reconstruction à l'identique avec les moyens de l'époque est la matérialisation de cet engouement pour l'ancien et se traduit en univers de la visite. Or, cette approche du monument comme produit de consommation culturelle tend à nous le rendre étranger, à nous faire perdre le pouvoir de vivre ce monument, de le créer, de le continuer.

La valeur mémorielle, identitaire et patrimoniale de la reconstruction du château de Saint Cloud ne serait alors palpable que dans le discours. Cela montre en partie que l'image tient une place essentielle dans la manière dont on produit l'espace aujourd'hui. On utilise le patrimoine pour agir sur l'urbain. C'est aujourd'hui un gage de réussite. La reconstruction à l'identique d'un monument étant paradoxale, le projet du château de St Cloud, serait plutôt un projet de construction répondant à des logiques esthétiques. Toutefois, l'enjeu esthétique est-il une finalité ? Dans notre économie mondialisée, nous avons vu que le patrimoine répondait surtout à des logiques économiques profitant de l'engouement mondial pour la valeur d'ancienneté. Ainsi, ce projet servirait avant tout un enjeu touristique. Laurent Bouvet lui-même utilise parfois l'expression « parc d'attraction » pour désigner son projet, ce qui signifie qu'il assume plus ou moins ce parti.

C/ Entre stratégie marketing touristique et projet historico-pédagogique

« Cette reconstruction s'effectuerait dans le cadre d'un "parc d'attraction" permettant ainsi la création d'un "musée vivant des métiers d'art à la française" où les entrées payantes des visiteurs financeraient les travaux, tout comme pour la construction de la frégate l'Hermione à Rochefort, ou du château fort de Guédelon dans l'Yonne » (Bouvet L., 2009). Deux logiques sont à relever ici, celle du projet économique et touristique, et celle du projet culturel et pédagogique. Mais dans les deux sens cette reconstruction est désormais perçue comme la construction d'un parc de loisir. Ce projet serait lié au loisir des futurs visiteurs, bien plus qu'à la création d'une identité. Toutefois, il s'agit d'éclaircir la notion de loisir. L'activité de loisir participe-t-elle à l'épanouissement personnel ou bien est-elle une simple activité de consommation liée au plaisir ?

1. La notion de loisir

Le mot loisir, vient du « verbe latin licere, être permis, est un temps de liberté ou l'on a la permission d'agir ou de ne pas agir » (Littré). Il est à distinguer de l'oisiveté qui est un temps d'inaction. Cette notion, tout comme celle du patrimoine a évolué au fil du temps. Pour schématiser, on sait que dans l'antiquité grecque le loisir était une source d'épanouissement personnel. Il avait une grande valeur et s'opposait à l'aliénation induite par le travail. Les romains se distinguent dans ce domaine par l'invention des loisirs spectaculaires de masse, avec le cirque et l'hippodrome. La notion est ici plus liée au plaisir populaire qu'à une culture personnelle. La préoccupation pour le loisir connaît plus ou moins un « vide » jusqu'aux sociétés industrielles. Le christianisme mettant en avant la valeur du travail et de la prière. A partir du XIX^{ème} siècle, le loisir devient une contrepartie du travail. La rupture se fait en 1936 avec les congés payés qui sont une avancée sociale importante. Le mot connaît un « glissement de sens » dans les années 1960 et est utilisé de plus en plus comme synonyme de divertissement (Dumazedier J., 1972). Ce glissement est très révélateur. Le loisir est de plus en plus lié à la société de consommation et à ses logiques. C'est le loisir industriel où la créativité a laissé place à une nouvelle aliénation. « Le terme *industrie des loisirs* fait directement écho à cette notion de loisirs-divertissements, en proposant une vision productiviste de la production de biens et services destinés à satisfaire les besoins des ménages liés à leur temps de loisir : on considère ici que ce temps est dédié à la consommation de masse, pour s'occuper. » (Dumazedier J., 1972).

2. Un parc d'attraction culturel et pédagogique

Cette évolution rationalisante et consumériste du loisir se retrouve dans les parcs d'attraction. En effet, dans les parcs à thème, les consommateurs tentent de rentabiliser au maximum leur investissement dans cette visite : ils établissent un parcours, réfléchissent avant de s'engager dans une queue pour savoir si l'attente est valable. L'organisation du parc est d'ailleurs le signe de cette rationalisation. A l'entrée de chaque file d'attente est indiqué un temps approximatif (Chesneau V., 2001). Il s'agit

ici de démontrer que les activités de loisir dans les parcs notamment, ne sont plus forcément considérées comme des activités liées à l'épanouissement personnel, intellectuel et culturel mais bien souvent à des activités de consommation, de sortie où l'on cherche un dépaysement lié à une mise en scène de l'espace. A l'aune de cette réflexion, quel serait l'enjeu du parc d'attraction du château de St Cloud ? Serait-il pédagogique et culturel comme l'entend L. Bouvet, ou purement touristique, au sens consumériste du terme? Il semble que la réponse ne soit pas si simple. Car, si la reconstruction du château se fait sur le modèle de Guédelon, en faisant visiter le chantier, la finalité du parc est double. Elle doit à la fois servir les enjeux culturels et pédagogiques liés au château, au patrimoine et à l'histoire. D'un autre côté, cette construction doit être rentable. Ce parc ne saurait être ni purement pédagogique, ni purement touristique. Ces enjeux s'ils ne sont pas forcément complémentaires, semblent être indissociables.

En effet, les enjeux sont de reconstruire avec les moyens de l'époque, le dépaysement recherché par le parc s'appuierait alors sur quelque chose d'historique, de réel, même si cette époque est passée. Il ne s'appuie pas sur un monde imaginaire et onirique comme le fait Eurodisney. Ainsi, il y aurait dans ce parc un enjeu historico-pédagogique tourné vers les techniques de construction, les métiers du XVIIème siècle ainsi que vers l'histoire du château. Le projet relèverait ainsi de logiques culturelles et tenterait de sensibiliser, d'instruire, les visiteurs. En outre, Laurent Bouvet a aussi l'intention de réaliser des petits spectacles historiques pour rappeler les événements passés en ce lieu : assassinat d'Henri III, séjours de Marie-Antoinette, coup d'Etat de Bonaparte... Il ferait ainsi appel à des artistes et à des artisans pour animer la reconstruction du château de manière pédagogique au profit d'un épanouissement culturel.

3. Un « écosystème » pour le développement de Saint Cloud

Toutefois, ce noble souci pédagogique n'est réalisable que s'il est rentable. L'enjeu économique est de taille lorsqu'il s'agit de patrimoine car son entretien est coûteux. Ainsi, en complément de ce parc serait créé des restaurants gastronomiques et des hôtels de luxe rappelant le « Trianon Palace » de Versailles, des galeries marchandes au sous sol comme dans le Grand Louvre, des bureaux publics et privés, une école professionnelle des métiers d'art, et enfin des logements de fonctionnaire et de luxe... Toute une économie, tout un marché est lié au projet, pour le rendre rentable et donc réalisable. Or, il s'agit de rester attentif quant à la priorité des enjeux. Si le projet doit nécessairement être rentable et assurer une bonne économie pour pouvoir financer des budgets de conservation souvent élevés, il faut garder à l'esprit que l'enjeu est avant tout pédagogique et culturel. Il s'agit de ne pas tomber dans la logique inverse qui ferait de la reconstruction du château un parc de luxe, où les logiques commerciales prendraient le dessus sur l'enjeu pédagogique. Ces deux logiques sont tangentes. La limite entre les deux est rapidement franchissable. Or, pour ce projet qui se situe sur un domaine national, la recherche de l'intérêt général doit primer.

Ce projet montre que le patrimoine est de plus en plus associé à une économie à part entière. Il est producteur de services et est source d'effets externes pour la ville. C'est pourquoi il est tant sollicité. Xavier Greffe parle du patrimoine comme un « écosystème », où différents acteurs, public, privé, association, s'allient aux « efforts de connaissance et de financement pour susciter des dynamiques positives ». Il analyse le patrimoine en tant que porte d'entrée au développement et à l'emploi (Greffe X., 2002). En effet, les propriétaires cherchent à susciter des usages lucratifs pour financer l'entretien de leur propriété. Les collectivités cherchent à affirmer une certaine identité ou culture afin de mettre en avant leur territoire et ainsi attirer des entreprises et visiteurs. Enfin, les artisans et associations sont désireux de garder et valoriser leur savoir-faire pour créer de la richesse et maintenir une certaine tradition assurant un lien intergénérationnel... Autant d'acteurs qui mettent en valeur le patrimoine car ils y trouvent un intérêt. C'est en ce sens que X. Greffe voit dans le patrimoine un véritable « écosystème » qui dépasse la simple production d'un bien collectif.

Pour conclure, la reconstruction du château de Saint Cloud serait un projet urbain à part entière dans le sens où sa réalisation serait source d'effets externes pour la ville de Saint Cloud. Que ce soit un échec ou une réussite, ce projet est un risque, un pari qui se ressentira sur le développement de la ville, sur son attractivité. Une multitude d'acteurs sont ainsi concernés par ce projet économique et pédagogique et vont devoir travailler ensemble, coopérer pour servir chacun leurs intérêts. Ce projet s'inscrit dans une logique de valorisation du patrimoine qui est symptomatique de notre époque où l'ancien et le culturel font la valeur d'une ville.

III- METHODE

Afin répondre à cette problématique je vais devoir respecter une méthodologie rigoureuse.

A/ Méthodologie préalable

1- Analyse de la presse

Il s'agit d'analyser les nombreux articles qui traitent de la reconstruction du château de St Cloud et de voir comment ils en parlent. Quels débats font-ils ressortir ? Qu'est-ce qui se répète et qu'est-ce qui diffère selon les articles ? Leurs informations sont précieuses pour se renseigner sur la progression du projet dans le temps, et sur sa représentation, son appréhension.

En voici une première liste : Articles du *Parisien* du 2 décembre 2006 ; *Matin Plus* du 28 juin 2007 ; *Nouvel Observateur* du 23 août 2007 ; *Valeurs Actuelles* du 31 août 2007 ; *Républicain Lorrain* du 9 décembre 2007 ; *France-Soir* du 22 avril 2008 ; *Marianne* du 17 mai 2008 ; *La Gazette du Stade Français* de juin 2008 ; *Notre Temps* de septembre 2008 ; *Famille Chrétienne* du 27 septembre 2008 ; *Point de Vue* du 26 novembre 2008 ; *Point de Vue* du 28 janvier 2009.

2- Comparaison avec des projets similaires de reconstruction de monument à l'identique et des projets de reconstruction avec les moyens de l'époque

Il s'agit ici de comparer le projet de reconstruction du château de St Cloud aux projets dont il s'inspire pour mettre en évidence les choix que ses concepteurs ont fait.

Laurent Bouvet déclare s'inspirer du principe de la construction du château de Guédelon avec les moyens de l'époque. Or, le château de Guédelon est une construction d'un château fort type et non une reconstruction. Il sera donc plus facilement le prétexte pour montrer toutes les techniques de construction de l'époque. D'autre part, on voit que ce modèle n'est pas tout à fait transposable à la reconstruction du château de St Cloud qui se situe sur un domaine national. Ainsi, le modèle n'est jamais repris exactement. Il y a toujours des choix ne serait-ce qu'en fonction du contexte unique de chaque projet. Mais il faut aussi comparer ce projet aux autres reconstructions à l'identique déjà opérées (en Europe) et en projet (le projet de reconstruction des Tuileries).

Comparer ces projets permet de mettre en avant l'écart entre le discours et la réalité. En effet, quelles ont été les ambitions des projets réalisés et quelles ont été leur réalisation ? Où ont-ils réussi et où ont-ils échoué ? Ce travail d'analyse et de comparaison est incontournable pour saisir les enjeux que revêt le phénomène de reconstruction. Il renseigne également sur l'évolution de la notion de patrimoine.

3- Bibliographie

Elle est la base de tous travaux écrits. Elle sert à s'informer et à faire un état de la question. Elle doit comprendre des ouvrages généraux et des ouvrages plus précis, qui traitent du sujet directement ou indirectement. Pour pouvoir s'en inspirer dans l'analyse du projet.

B/ Enquêtes

1- Entretien semi-directif avec l'association « reconstruisons St Cloud ! »

Cette association présidée par Laurent Bouvet est à l'initiative de ce projet. Un entretien semi-directif avec eux permettrait d'approfondir les connaissances quant au projet et à leurs ambitions. Quels enjeux visent-ils ? A quelles logiques répondent-ils ? Comment est né ce projet ? Répond-t-il à un besoin, un problème ? Si, oui, quel est ce problème ? Quelles sont leur priorité ? Quels moyens sont mis en jeu ?

A la fin de l'entretien, je devrais comprendre leur vision du projet. Toutefois, la limite de cette méthode est que comme il s'agit des initiateurs du projet, ils vont essayer de le vendre leur projet et n'appréhender que les éléments positifs.

2- Entretien semi-directif avec les acteurs publics : SDAP, ABF, élus.

Dans un premier temps, il pourrait être intéressant de les aborder indirectement pour mesurer l'ampleur du projet et sa notoriété. Puis, de les questionner sur le projet de reconstruction en lui-même, ce qu'ils en pensent et ainsi analyser leur point de vue à la lumière du cadre théorique posé. D'une part, l'avis du SDAP et de l'ABF pourront être très utiles pour mesurer en quelles mesures ce projet répond à des enjeux patrimoniaux. D'autre part, le point de vue des élus sera révélateur de la place de ce projet dans la ville par rapport aux autres projets.

3- Entretien avec les financeurs, investisseurs, mécènes

Il s'agit de comprendre pourquoi ils investiraient dans cette reconstruction. Pour quels motifs ? En outre, cet entretien permettra de mesurer les risques que ces investisseurs prennent. Un des premiers mécènes serait Maître Mitchell Cantor, riche avocat new-yorkais francophone et francophile, « prêt à s'occuper de façon *bénévole* au projet en créant une structure juridique spécifique destinée à collecter des fonds aux États-Unis en faveur de la reconstruction du château de Saint-Cloud » (mail de Bouvet L., mars 2009)

4- Enquête auprès des professionnels du tourisme et agents d'institution culturelle

Il s'agit de mesurer auprès des offices de tourisme le potentiel touristique de ce projet et d'avoir leur vision. Auprès des institutions culturelles, l'objectif sera de comprendre comment est reçu le projet. A quel degré l'enjeu pédagogique et culturel est-il sérieux et crédible ?

5- Entretiens semi-directifs avec des artistes et des artisans de St Cloud

Pour ceux qui connaissent le projet, il faudra approcher leur vision : Que pensent-ils des ambitions de ce projet ? Aimeraient-ils en faire partie, travailler dans le chantier ou les mini-spectacles ? Et pourquoi ?

6- Enquêtes auprès de la population, des commerces locaux, voire des associations

Il s'agit dans cette enquête de mesurer la notoriété du projet, et le degré d'intéressement des gens. Connaissent-ils ce projet ? S'ils le connaissent, qu'en pensent-ils ? Pourraient-ils être de futurs visiteurs et pourquoi ? S'intéressent-ils à l'histoire de ce château ? Ou serait-ce pour eux une nouvelle attraction à essayer ?

Pour avoir un résultat fiable, le mieux serait d'aborder toutes ces questions indirectement aux promeneurs du parc de St Cloud, aux voisins de ce parc, aux commerces et associations environnants.

IV- BIBLIOGRAPHIE

- AUSTIN MONTENAY F., (2005) *St Cloud, une vie de château*, Paris, Editions Vogele.

Livre qui revient en détail sur l'histoire du domaine de St Cloud. Il est à consulter pour avoir certains évènements et détails concernant le château et du parc de St Cloud.

- BEN HOUNET, Y., GUINANT, S (2007) *La restauration des Qsûr : Institution du patrimoine et enjeux de mémoire*, Espace et Société, n°128, p161-169

La restauration des Qsûr en Algérie marque une prise de conscience et une reconnaissance des autorités politiques d'un type particulier de patrimoine. Ce texte montre les enjeux de la restauration de ce patrimoine et pourquoi elle intervient si tardivement. Cet article de recherche met en avant que le patrimoine est perçu différemment selon les contextes : politique, économique, culturel, générationnel, familiaux... Ce qui a été démontré en ce qui concerne la reconstruction du château de St Cloud.

- BOITO, C. (2000) *Conserver ou restaurer, les dilemmes du patrimoine*, les éditions de l'imprimeur. lieu

L'architecte Italien Camillo Boito, restaurateur, historien de l'art et romancier, se demande comment traiter nos monuments historiques. Appellent-ils exclusivement une pieuse conservation doublée d'un entretien scrupuleux comme le voulait Ruskin ou bien est-il légitime de les restaurer, voire de les transformer, comme le pensait Viollet-le-Duc ? Boito dépasse ces deux conceptions. Le débat conserve son actualité et retrace une perspective historique des conceptions du patrimoine et des enjeux de sa conservation. Ce qui est utile pour encadrer historiquement le phénomène de reconstruction.

- BOURDIN, A. (1984) *Le patrimoine réinventé*, Paris, PUF

Ouvrage général qui offre une approche sociologique du patrimoine. Il tente d'éclaircir et d'expliquer le changement d'orientation de l'Etat envers le patrimoine à partir des années 1960. Ce phénomène s'expliquerait par un ensemble de mouvements sociétaux convergents vers le patrimoine : la valeur de l'ancien, la mode rétro, l'écologie... Il montre ainsi comment a émergé la nouvelle valeur du patrimoine en tant qu'image. Cet ouvrage est tout à fait complémentaire de celui de F Choay.

- CHESNEAU, V. (2001) *Les supermarchés du loisir*, PUF, Cités n°7 lieu

Article de recherche qui analyse les nouveaux comportements de loisir à travers l'exemple du parc d'attraction d'Eurodisney. Il montre les logiques de plus en plus rationalisante et consumériste auxquels répondent les parcs d'attraction. Il est intéressant de confronter la reconstruction du château de St Cloud à cette vision.

- CHOAY, F. (1999) *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil

Ouvrage général sur le patrimoine incontournable qui offre une analyse de la naissance et du développement de la reconnaissance du patrimoine, les premières législations, les premiers penseurs de la restauration, les débats qui se posent, son évolution.

- CHOAY, F. (2002) *La notion de patrimoine en urbanisme*, in Les urbanistes et le patrimoine, Reims, les cahiers de l'IATEUR n°16

Mise en perspective temporelle pour questionner la notion de patrimoine dans son « opacité », son évolution, et pour installer au cœur d'une problématique historique et actuelle la question de la Mondialisation. Quel est son effet sur les logiques patrimoniales ? Le phénomène de reconstruction matérialise parfaitement cette nouvelle logique mondialiste.

- DUMAZEDIER J. (1972) *Vers une civilisation de loisir*, Paris, Seuil.

Ouvrage ancien mais qui a le mérite d'expliquer comment on passe à une société de loisir de masse dans la seconde moitié du XXème siècle. L'auteur en analyse les fonctions à l'aune d'un glissement de la notion de loisir vers la notion de divertissement dans les années 1960. Cette analyse est à compléter par celle de V. CHESNEAU.

- DUPRE, L. (2000) *La gestion patrimoniale des ruines. Expertise ethnologique sociologique des ruines de châteaux médiévaux des Vosges du Nord*, Rapport pour DRAC de Lorraine, Metz, ERASE

Ouvrage qui n'a pas encore été consulté mais qui doit être intéressant car il est établi dans un but opérationnel, pour la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine. Qu'est-ce que cette institution publique peut retenir dans son expertise des ruines des châteaux médiévaux ? Cette analyse peut-être enrichissante et montrer un point de vue des collectivités publiques.

- FABRE, D. (2000) *Domestiquer l'histoire, ethnologie des monuments historiques*, Paris, éditions de la maison des sciences de l'homme.

Ouvrage qui complète par une analyse ethnologique la vision de F. Choay sur les « monuments historiques », leur fonction anthropologique passée et leur rôle contemporain qui s'inscrit dans un phénomène touristique de masse. Il est issu par un séminaire organisé par la mission du patrimoine ethnologique.

- GREFFE X. (2002) *La valorisation économique du patrimoine*, in Les urbanistes et le patrimoine, Reims, les cahiers de l'IATEUR n°16

Ouvrage qui développe plusieurs points comme : l'emploi dans la filière patrimoine, l'originalité économique du patrimoine, le système français de production du patrimoine, la production des services patrimoniaux... L'auteur aborde le patrimoine comme un écosystème, ce qui est révélateur du projet de reconstruction de St Cloud.

- PINIES, J.P. (2000) *Détruire ou conserver ? L'émergence du monument 1800-1850*, in FABRE D. *Domestiquer l'histoire*, Paris, éditions de la maison des sciences de l'homme.

Article qui reprend l'histoire de la conservation de la citadelle à Carcassonne de 1800 à 1850. On voit ici, comment on passe d'un état de ruine à un monument historique classé et protégé avec notamment l'implication de Viollet-le-Duc. C'est l'heure des débats sur la notion paradoxale de « monument historique ». Cet article complète la vision de F. Choay.

- RIELG, A. (1984) « *Culte moderne des monuments, son essence et sa genèse* » Seuil, Paris.

Ouvrage à consulter faisant une analyse des trois valeurs du monument : d'ancienneté, historique et commémorative.

- SORKIN M. (1992) *Variation on a theme park*, New York, Michael Sorkin Editor.

Ouvrage à consulter dans lequel l'auteur fait une analyse et une critique de l'urbanisme contemporain manipulateur, dispersé et hostile aux espaces publics. Les villes modernes seraient caractérisées par des centres commerciaux géants et des places de marché pseudo-historique et tend à devenir comme un grand parc d'attraction dans lequel tout est calculé, contrôlé.

- VOISIN, C. (2007) *Le centre, la mémoire, l'identité*, Espace et Société, n°130, p87 – 101

Article qui analyse les enjeux et les logiques de la reconstruction à l'identique du Neumarkt de Dresde. L'auteur met avant la nécessité de remédier au traumatisme de la guerre par la reconstruction pour reformer le lien identitaire rompu. Ce cas étant assez proche du mien, son analyse pertinente m'a été d'une grande utilité.

- REVUE DE PRESSE énoncée dans la méthode.
- Mail de L. BOUVET reçu le 13 mars 2009